

Plaidoyer contre l'exclusion

C'EST UN « LIVRE MILITANT ». GÉRARD PLUMIER, 53 ans, ne s'en cache pas. Mais il ne s'agit pas d'un « *traitement thérapeutique* », nuance-t-il. Après quatre années de chômage, cet ancien directeur d'un centre de formation pendant onze ans livre un plaidoyer documenté contre l'exclusion des seniors *. Avec 1 600 candidatures envoyées et seulement une vingtaine d'entretiens obtenus, il en sait quelque chose. « *Après une première phase classique de déni, je me suis cramponné* », confesse-t-il. Senior ? Gérard Plumier n'aime pas ce terme « fourre-tout », vécu par les principaux intéressés comme une sentence. En France, le taux d'activité des plus de 50 ans avoisine les 30 %. De A comme « absurde » ou « ASS » (Allocation spécifique de solidarité) à V comme « volonté », l'auteur dénonce les idées reçues sur

l'adaptabilité ou le coût des seniors et la « discrimination généralisée » dont ils sont victimes.

Une cause médiatisée au printemps dernier grâce à une plainte déposée par Gérard Plumier et six autres demandeurs d'emploi devant le tribunal de grande instance de Paris contre 70 entreprises. Le groupe, qui a également saisi la jeune Halde (Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité), fustige les mentions d'âge dans les offres d'emploi. L'âge, conclut l'auteur, est « *la seule discrimination à laquelle chaque être humain est (ou sera) exposé un jour ou l'autre* ». **K. L.**

■ *Chômage senior de Gérard Plumier. Abécédaire de l'indifférence, L'Harmattan, 21 euros.*

